

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 166/06

AFR 54/023/2006 – ÉFAI

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / CRAINTES DE TORTURE / CRAINTES D'EXÉCUTIONS EXTRAJUDICIAIRES

**SOUDAN**

**Suleiman Jamous (h), environ 60 ans, commandant de l'Armée de libération du Soudan (ALS)**

**Isa Ali Hassaballah (h), 44 ans, membre de l'ALS**

---

Londres, le 9 juin 2006

Depuis le 20 mai, Suleiman Jamous, ancien coordonnateur des affaires humanitaires d'un groupe armé d'opposition au Darfour, est détenu au secret dans le Darfour septentrional par le chef d'une autre faction de ce groupe. Par le passé, d'autres personnes détenues par cette même faction ont été torturées ou tuées. Un membre de la faction de Suleiman Jamous, Isa Ali Hassaballah, est toujours maintenu en détention et il semblerait qu'il ait été torturé. Les observateurs des Nations unies et de l'Union africaine ne sont pas parvenus à entrer en contact avec ces deux hommes et Amnesty International est sérieusement préoccupée pour leur sécurité.

Suleiman Jamous est un commandant de l'Armée de libération du Soudan (ALS), une organisation qui lutte contre la marginalisation du Darfour. Il a critiqué ouvertement, à maintes reprises, le comportement de plus en plus despotique des dirigeants de l'ALS. En tant que « coordonnateur humanitaire » de cette organisation, il était responsable de la distribution de l'aide alimentaire dans les zones qu'elle contrôle. Dans la soirée du 20 mai, il a été arrêté par des membres de la faction de l'ALS menée par Mini Arcou Minawi.

Cette faction est favorable à l'Accord de paix sur le Darfour, que Mini Minawi a signé avec le gouvernement soudanais le 5 mai 2006. Cependant, d'autres factions de l'ALS et la plupart des personnes déplacées par les milices *Janjawid* sont opposées à cet accord, car elles estiment qu'il ne leur permettra pas d'obtenir le dédommagement financier et la sécurité dont elles ont besoin pour retourner chez elles. Selon les informations reçues, les hommes qui ont arrêté Suleiman Jamous lui ont ordonné de signer l'Accord de paix sur le Darfour.

Isa Ali Hassaballah a été interpellé le 22 mai alors qu'il se rendait à Bir Maza, accompagné de 16 civils, pour demander la libération de Suleiman Jamous à Mini Minawi. D'après certaines sources, ils ont subi des actes de torture : après avoir été attachés, ils ont été battus et fouettés et il semblerait que trois d'entre eux aient été promenés à travers la ville dans la benne d'un camion. Par la suite, Bir Maza a été attaquée par une autre faction de l'ALS et certains détenus ont été emmenés dans un lieu inconnu. Tous les civils zaghawas ont été libérés le 29 mai, sauf Isa Ali Hassaballah.

L'Union africaine a recueilli les témoignages de personnes torturées et des photos montrant des marques de torture ont été prises. Des représentants de l'Union se sont rendus dans la ville de Muzbat, où Suleiman Jamous était alors détenu, semble-t-il, mais ni eux, ni les observateurs des Nations unies chargés de veiller au respect des droits humains n'ont pu entrer en contact avec lui. Pourtant, Mini Minawi avait promis, lors d'une conversation téléphonique avec Amnesty International, qu'ils seraient autorisés à le voir. Il semblerait qu'il ait été transféré à Abu Gamra, une autre base arrière de l'ALS.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'Accord de paix sur le Darfour a été conclu entre le gouvernement et la faction de Mini Minawi lors d'une conférence pour la paix arbitrée par l'Union africaine, les États-Unis et le Royaume-Uni. Les deux autres principaux groupes armés d'opposition présents au Darfour – l'autre faction de l'ALS, dirigée par Abdel Wahed Mohamed Nur (qui fait partie du premier groupe ethnique du Darfour, les Four), et le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE), dirigé par Khalil Ibrahim – n'ont pas signé cet accord.

**ACTION RECOMMANDÉE :**

Les commandants de l'Armée de libération du Soudan (faction de Mini Minawi) n'étant joignables que sur leur téléphone satellite Thuraya (un téléphone portable connecté à un satellite), veuillez envoyer de brefs messages SMS, en indiquant simplement votre nom et votre pays, et en insérant un message tel que : « Inquiet pour la sécurité de Jamous et Isa Ali » :

**APPELS À :**

**Commandant de faction de l'ALS :**

Mini Arcou Minawi

President of SLA (MM)

**Téléphone satellite :** +88216 215 23864

**Responsable de la sécurité au sein de l'ALS :**

Omar Suleiman

SLA Security

**Téléphone satellite :** +88216 212 81436

**Par ailleurs, dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux médiateurs britanniques et américains de l'accord de paix sur le Darfour mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

– demandez-leur instamment de mettre à profit leur influence pour veiller à ce que l'Armée de libération du Soudan (faction de Mini Minawi) cesse de perpétrer des actes de torture et à ce que personne ne soit détenu uniquement pour avoir exprimé son opposition à l'Accord de paix sur le Darfour.

**APPELS À :**

**Secrétaire d'État des États-Unis :**

Secretary of State Condoleezza Rice

Department of State

2201 C Street, NW

Washington DC 20520

États-Unis

**Fax :** +1 202 647 2283

**Formule d'appel :** *Dear Secretary of State,* / Madame la

Secrétaire d'État,

**Ministre britannique des Affaires étrangères :**

Rt Hon Margaret Beckett MP

Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs

Foreign and Commonwealth Office

King Charles Street

London SW1A 2AH

Royaume-Uni

**Fax :** +44 20 7008 2144

**Formule d'appel :** *Dear Secretary of State,* / Madame la

Ministre,

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 22 JUILLET 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*